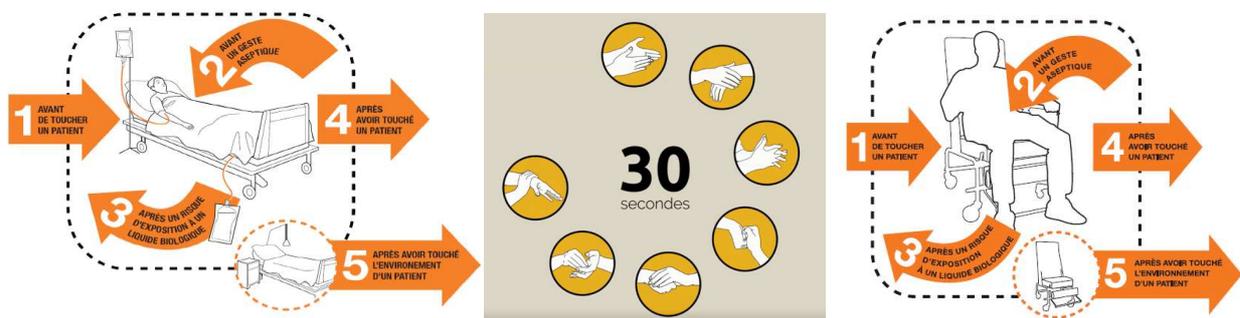


## SHA, c'est entre vos mains !

### Charte d'engagement des professionnels

L'hygiène des mains est une mesure essentielle de prévention des infections associées aux soins. C'est pourquoi en tant que professionnel, je m'engage :

- En arrivant sur mon lieu de travail, de mes mains et poignets, les bijoux j'enlèverai
- De ma tenue, les manches longues je bannirai
  - Les ongles courts et nus je garderai
- La friction, sans lavage préalable, je réaliserai (sauf pour la gale et le Clostridium difficile)
- La dose de produit et le temps de friction je respecterai
  - Jusqu'au séchage complet j'irai
- Avant et après un contact avec le résident, avant un geste aseptique, après un risque d'exposition à un produit biologique et après un contact avec l'environnement du patient, une friction j'effectuerai
- **Et toujours les SHA je privilégierai...**



Engagement pris le

à

Nom et Signature